

Distr.: Générale

E/ECA/COE/29/2
Date: 22 février 2010

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Vingt-neuvième réunion du Comité d'experts

**Réunion du Comité d'experts de la troisième réunion annuelle
conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des
finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres
africains des finances, de la planification et du développement
économique de la Commission économique pour l'Afrique.**

*Lilongwe (Malawi)
25 – 28 mars 2010*

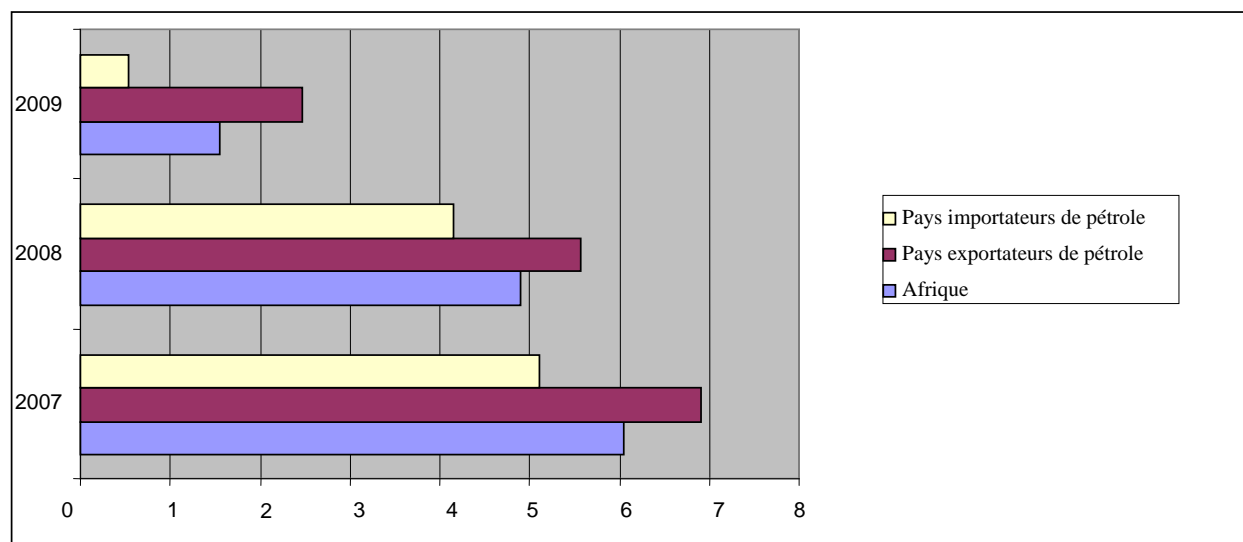
Aperçu des conditions économiques et sociales en Afrique en 2009

A. Introduction

1. La récession mondiale a eu des conséquences négatives sur l'activité économique en Afrique en 2009. La croissance du produit intérieur brut s'est ralentie, passant de 4,9% en 2008 à 1,6% en 2009, du fait de la chute de la demande et des prix des exportations africaines et du recul des flux financiers et des envois de fonds en Afrique. Il s'agit d'un retournement spectaculaire après les niveaux relativement élevés de croissance affichés au cours des six dernières années (figure 1). Avec le ralentissement de l'activité économique, les taux d'inflation ont reculé, aidés en cela par la baisse des prix du pétrole et des produits alimentaires et par de bonnes récoltes agricoles dans certaines régions du continent. La faiblesse de la croissance économique et de l'inflation ont permis aux banques centrales d'assouplir leur politique monétaire. On a également mis en place des politiques budgétaires expansionnistes pour tenter d'amortir les effets de la crise sur la pauvreté et de dynamiser la demande intérieure. Tous les pays n'avaient cependant pas cette marge de manœuvre budgétaire pour favoriser l'investissement et la dépense dans le secteur social, qui sont des mesures nécessaires pour atténuer les effets de la crise et favoriser la diversification économique.

2. Avec la baisse de l'activité économique, la situation du marché de l'emploi s'est dégradée, au préjudice notamment des groupes vulnérables. En conséquence, la pauvreté a probablement augmenté ou s'est maintenue à des niveaux élevés. Les effets de la crise sur les secteurs de la santé et de l'éducation s'annoncent sombres et devraient surtout toucher les groupes vulnérables. L'impact négatif de la crise économique sur l'aide sociale devrait compromettre les perspectives de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux qui concernent la réduction de la pauvreté, la faim, la mortalité maternelle et infantile et le travail décent pour tous.

Figure 1. La croissance dans les pays africains exportateurs et importateurs de pétrole, 2007-2009 (%)



Source: Calculs effectués par la CEA à partir de données du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, novembre 2009.

3. La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, d'autres objectifs de développement social et des objectifs globaux du Nouveau Partenariat pour le développement de

L'Afrique sera compromise, si des mesures audacieuses ne sont pas prises pour que les pays africains prennent le chemin d'une croissance élevée, durable et créatrice d'emplois, et si le développement social n'est pas placé au premier plan de l'action de développement. Il est possible de réaliser une croissance économique solide et durable, tout en améliorant la productivité de l'économie par la diversification de la production et des exportations. Il faut donc veiller à ce que les politiques macroéconomiques accordent un intérêt tout particulier aux objectifs réels, notamment en ce qui concerne l'activité économique et l'emploi.

B. Évolution de l'économie mondiale

L'économie mondiale s'est contractée en 2009

4. L'économie mondiale s'est contractée de 2,2% en 2009, en recul par rapport au modeste mais positif 1,9% enregistré en 2008, sous l'effet du ralentissement de l'activité observé tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Malgré la chute importante des échanges mondiaux et des flux de capitaux, l'économie mondiale a commencé à se stabiliser depuis le quatrième trimestre de 2009, réagissant ainsi positivement au soutien macroéconomique et financier sans précédent dont elle a bénéficié. D'une façon générale, les pays en développement se sont mieux comportés que les pays développés. Le premier groupe de pays a, dans l'ensemble, affiché une croissance de 1,9% en 2009 tandis que le deuxième enregistrait une contraction de 3,5%. La performance des pays en développement dissimule cependant des disparités entre les diverses régions. Les pays de l'Est et du Sud de l'Asie ont été moins touchés par la récession mondiale. Leur PIB a augmenté de 4,3% en 2009. En revanche, le PIB des pays d'Amérique latine et des Caraïbes a connu la plus forte contraction dans le monde en développement (- 2,2% en 2009 contre une croissance de 4% en 2008).

Les déséquilibres des comptes courants se sont aggravés

5. Dans les pays développés, les déséquilibres des comptes courants, qui étaient déjà importants avant la crise, se sont aggravés. Aux États-Unis, le déficit des comptes courants, en pourcentage du PIB, a augmenté de deux points en 2009 tandis que celui de la zone euro est quasiment resté au niveau de 2008 (soit - 0,7% du PIB). Les balances des comptes courants se sont dégradées avec une baisse notable des excédents dans les régions qui avaient accumulé de très importants excédents en 2008. C'est ainsi que l'excédent des comptes courants de la Russie a chuté de 6,1% en 2008 à 3,6% en 2009 tandis que celui de la Chine perdait deux points au cours de la même période. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées dans les pays du Conseil de coopération du Golfe où l'excédent des comptes courants est passé de 23,6% du PIB en 2008 à seulement 6,3% en 2009, essentiellement à cause de la baisse du prix du pétrole.

Les prix des produits de base et les échanges mondiaux se sont effondrés

6. Avec la baisse de la demande mondiale, les prix des principaux produits de base exportés par l'Afrique, tels que le pétrole brut, le café, le coton et les bois tropicaux, se sont effondrés au premier trimestre de 2009, notamment par rapport aux records enregistrés à la mi-2008. Ces prix ont repris de la vigueur au cours des deux trimestres suivants et devraient se stabiliser en 2010. Les prix du pétrole brut ont augmenté en moyenne de 36% au-dessus de l'indice des prix des produits de base. Ayant atteint un sommet en juin 2008, l'indice composite des cours des produits alimentaires a

ensuite régulièrement baissé. En août 2009, il chutait de 79% par rapport à son niveau record de 2008. Les prix des principales denrées alimentaires et boissons tropicales ont baissé à l'exception de ceux du sucre et du cacao, qui ont augmenté de 40% et 5% respectivement en 2009. Poursuivant leur baisse tendancielle entamée en 2007, les prix du maïs et du blé ont continué de refluer en 2009, de 25% pour le maïs et de 30% pour le blé.

7. Comme pour les prix, les échanges mondiaux ont considérablement décliné en volume. Les exportations mondiales ont baissé de 12,4% en volume. Les investissements étrangers directs et les envois de fonds vers les pays en développement ont aussi beaucoup baissé.

Un rebond de l'économie mondiale tirée par la Chine et l'Inde est attendu en 2010

8. Les pays émergents, notamment la Chine et l'Inde, devraient conduire la reprise économique mondiale et stimuler la croissance en Afrique, que ce soit directement par une demande accrue pour les produits de base qu'exporte l'Afrique et des apports de capitaux ou indirectement par l'effet positif que ces pays exerceront sur les prix des produits de base.

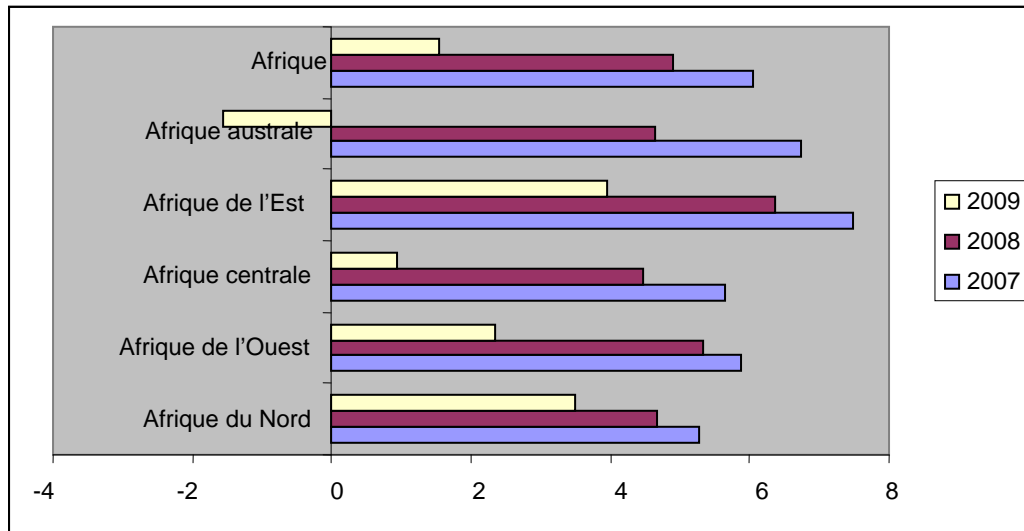
C. La performance économique en Afrique en 2009

Une décélération importante de la croissance en 2009

9. D'une façon générale, la croissance du PIB de l'Afrique a notablement ralenti en 2009, même si elle a montré des signes de vigueur comparativement aux précédentes récessions. Les récentes envolées des prix des produits de base ont été mieux gérées que par le passé, plusieurs pays accumulant des réserves extérieures et une épargne budgétaire considérables et affichant un moindre endettement. Cette approche prudente a donné à ces pays, essentiellement des pays producteurs de pétrole, une grande marge de manœuvre pour faire face au ralentissement de l'économie mondiale (CEA et CUA, 2009; FMI, 2009). La hausse du PIB a été variable selon les pays et les sous-régions.

Les niveaux de croissance ont varié selon les sous-régions et au sein de celles-ci

10. En moyenne, l'expansion économique a été plus vigoureuse dans les pays exportateurs de pétrole que dans les pays importateurs de pétrole, compte tenu des conditions initiales plus favorables aux premiers cités, qui ont ainsi pu faire face à la récession mondiale, notamment grâce à l'accumulation d'importants excédents budgétaires et courants, de solides positions extérieures et un faible endettement. Quelques pays importateurs de pétrole tels que l'Éthiopie, l'Ouganda, le Malawi, le Rwanda, le Maroc et Djibouti, ont aussi très bien résisté, affichant, grâce à des conditions spécifiques favorables, un PIB en croissance de plus de 5%. En 2009, la région qui a enregistré la croissance la plus rapide est restée l'Afrique de l'Est (3,9%), suivie de l'Afrique du Nord (3,5%), de l'Afrique de l'Ouest (2,4%), de l'Afrique centrale (0,9%) et de l'Afrique australe (- 1,6%) (figure 2). Le présent rapport évalue de façon succincte les chiffres de la croissance de plusieurs pays appartenant aux cinq sous-régions, notamment ceux qui ont connu d'importantes évolutions en 2009.

Figure 2. Les chiffres de la croissance selon les sous-régions, 2007-2009 (%)

Source: Calculs effectués par la CEA à partir de données du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, novembre 2009.

Afrique centrale

11. L'activité économique s'est tassée en Afrique centrale avec une croissance en forte baisse, qui est passée de 4,5% en 2008 à 0,9% en 2009. L'activité économique s'est contractée en Guinée équatoriale et au Gabon où la baisse de la production et du prix du pétrole ont fait chuter les recettes de l'État, et, par voie de conséquence, la dépense publique. Les mêmes événements ont brutalement ralenti la croissance en Angola, qui s'est établie à seulement 0,2% en 2009 contre une croissance à deux chiffres dans les années précédentes. La baisse du prix du pétrole et le ralentissement de l'activité dans les secteurs du bois et de l'industrie ont également pesé sur la croissance au Cameroun.

12. La croissance économique a redémarré dans d'autres pays de la sous-région. Le PIB de la République du Congo a progressé de 7,4%, grâce essentiellement à la hausse de la production de pétrole. Les économies de la République centrafricaine et du Tchad ont commencé à se redresser. La République centrafricaine a affiché un PIB en progrès de 2,4% à la faveur de l'accroissement de l'aide des donateurs et d'investissements accrus dans l'extraction minière. Le Tchad connaît une reprise modeste tirée par les projets d'infrastructures publiques.

Afrique de l'Est

13. Même si elle a ralenti, la croissance du PIB de l'Afrique de l'Est demeure relativement robuste, selon les normes africaines et internationales. L'activité économique s'est accrue de 3,9% en 2009 contre 6,4% en 2008. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il intervient dans le contexte de la sécheresse qui a frappé la sous-région et freiné la croissance dans l'agriculture et l'agro-industrie.

14. L'économie éthiopienne a affiché une croissance de 7,5%, la plus forte de tout le continent. Ce dynamisme économique tient en partie à la vigueur de l'activité non agricole, notamment les services, et à l'importance de la dépense publique. L'investissement dans l'infrastructure à Djibouti et la bonne tenue des secteurs industriel et des services en Ouganda et au Rwanda ont permis de maintenir le taux de croissance à plus ou moins 5% dans chacun de ces pays.

15. Par contre, la baisse des recettes tirées de l'extraction minière en République démocratique du Congo (RDC) et ses effets d'entraînement ont limité la croissance à 2,7% en 2009, loin des 6,2% de 2008. La faiblesse de la production agricole a bridé la croissance du PIB érythréen qui a atteint 0,3% seulement en 2009. La croissance s'est contractée à Madagascar sous l'effet de l'instabilité politique et des troubles civils. Elle s'est tassée encore plus aux Seychelles où l'activité économique a chuté de 8,7%, en partie du fait de la mauvaise performance du secteur des services. L'économie kenyenne qui avait rebondi après les violences postélectorales a de nouveau été freinée par les effets du ralentissement économique mondial. La reprise au Kenya demeure hésitante avec une croissance de 2,5% en 2009.

Afrique du Nord

16. L'Afrique du Nord a, elle aussi, été touchée par les effets de la récession mondiale, de façon certes modérée, puisqu'elle a affiché une croissance de 3,5% en 2009 après avoir réalisé 4,1% l'année précédente. Cette moyenne sous-régionale cache la remarquable capacité d'adaptation des économies égyptienne et marocaine, dont l'expansion de 4,7% et 5,3% respectivement a été rendue possible par des mesures audacieuses de relance budgétaire et monétaire. Les autres pays de la sous-région ont enregistré une croissance égale ou inférieure à 3%, selon les situations propres à chacun d'eux. Avec la baisse de la production d'hydrocarbures, les économies de la Jamahiriya arabe libyenne et de l'Algérie ont connu un brutal ralentissement avec une croissance de 1,8 et 2,1% respectivement. En Tunisie, le PIB a augmenté de 3% à la suite de la baisse notable de la production manufacturière et de l'activité touristique. En Mauritanie, le déclin de la production de minerai de fer a freiné l'activité économique dont la croissance s'est établie à 2,3%. L'économie soudanaise a connu une expansion de 3,5% en 2009 après avoir atteint 7,6% en 2008, à cause de la chute des apports d'IED et de la faible performance du secteur du bâtiment.

17. Si le PIB a affiché une croissance en baisse dans l'ensemble de l'Afrique du Nord en 2009, on discerne des manifestations de dynamisme dans la sous-région, notamment dans les pays exportateurs de pétrole. On notera notamment le dynamisme croissant des secteurs autres que les hydrocarbures qui ont connu une croissance vigoureuse ces dernières années, en partie grâce à la hausse de l'investissement public.

Afrique australe

18. Les effets de la crise économique et financière sur le secteur réel ont été plus graves en Afrique australe que dans toute autre sous-région du continent. Le PIB de l'Afrique australe s'est contracté de 1,6% en 2009, en grande partie du fait du ralentissement de l'économie sud-africaine (-2,2%) et de ses effets d'entraînement sur toute la sous-région. Étant étroitement intégrée aux systèmes financiers mondiaux, l'Afrique du Sud a été un des premiers pays du continent à subir les effets de la crise financière. Alors que le monde glissait dans la récession, les exportations et la demande privée de l'Afrique du Sud entamaient leur chute. Ce ralentissement de l'activité

économique s'est propagé aux pays voisins qui dépendent lourdement des flux commerciaux et financiers de l'Afrique du Sud. L'économie du Swaziland, frappée par la baisse des exportations vers l'Afrique du Sud et des flux financiers en provenance de ce pays, a ralenti de 0,4%. Le PIB s'est aussi contracté au Lesotho à la suite de la chute de la production minière et textile, ainsi qu'en Namibie à cause d'une brutale baisse des produits de l'industrie minière. La contraction économique a été encore plus grave au Botswana où le PIB a chuté de 10,3% en 2009, le plus fort déclin de l'activité économique en Afrique, sous l'effet de la baisse conjuguée de la production et des prix des diamants. Le PIB de Maurice a reflué, passant de 5,7% en 2008 à 2,1% en 2009, à la suite du ralentissement des exportations et de la baisse des recettes touristiques et des apports d'IED.

19. En revanche, l'activité économique a repris au Zimbabwe après un déclin prolongé. Le PIB s'est réinstallé dans le vert avec une progression de 3,7% en 2009, grâce à de meilleures politiques économiques et à l'expansion du crédit dans un contexte de hausse des apports de capitaux et de remonétisation consécutive à un cycle d'hyperinflation.

Afrique de l'Ouest

20. En 2009, la croissance économique a été modérée en Afrique de l'Ouest, le PIB s'inscrivant en progrès autour de 3% dans la majorité des pays de la région. Le Ghana, profitant des prix élevés de l'or sur le marché international et des progrès de l'agriculture et de l'industrie, a réalisé la meilleure croissance (4,5%), en deçà cependant des remarquables performances des dernières années qui oscillaient entre 6 et 7%. À l'autre bout du spectre, l'activité économique a plongé en Guinée sous l'effet d'une instabilité politique accrue, le PIB restant inchangé par rapport à 2008.

21. Ailleurs dans la sous-région, la croissance du PIB, bien qu'en recul, est restée positive. Le Nigéria, plus grande économie de la sous-région, a été le plus durement atteint par la crise financière et économique mondiale. La baisse des recettes de l'État et le resserrement de la politique monétaire au cours du premier semestre ont comprimé la demande intérieure tandis que les recettes d'exportation s'effondraient, ces facteurs conjugués concourant à une croissance molle limitée à 1,9%. La morosité de l'économie nigériane s'est notamment étendue au Bénin, contribuant en partie à ralentir la croissance de son PIB, mais aussi et dans une moindre mesure au Niger, ces deux pays ayant des liens commerciaux très étroits avec le Nigéria.

22. Les économies de la Côte d'Ivoire et du Togo ont commencé à se redresser en 2009, bien que modérément. Une reprise économique générale a commencé à se dessiner en Côte d'Ivoire avec un PIB en hausse de 3,7%, grâce à de bons résultats dans les secteurs de l'agriculture, des hydrocarbures, des mines et des services. Ce réveil économique a bénéficié également de l'amélioration de la situation politique et de sécurité. La croissance est également en hausse au Togo, passant de 1,1% en 2008 à 2,4% en 2009. La reprise économique au Togo a cependant été handicapée en partie par la faiblesse des recettes d'exportation.

D. L'inflation est en baisse, sauf dans quelques pays.

23. Les taux d'inflation ont reculé dans la majorité des pays africains sous l'effet de plusieurs facteurs. On citera notamment la faiblesse de l'activité économique et donc une demande limitée, la baisse des cours internationaux des biens alimentaires et du pétrole, et de bonnes récoltes dans

certaines parties du continent, ainsi que l'élargissement des subventions publiques aux produits alimentaires de base. Les taux d'inflation ont donc évolué modérément, avec cependant des variations selon les pays. En moyenne, les pays exportateurs de pétrole ont connu des taux d'inflation plus modérés (7,3%) que ceux des pays importateurs de pétrole (9,1%), en partie du fait de dépréciations limitées du taux de change nominal.

24. La hausse des prix s'est remarquablement ralentie au Zimbabwe, s'établissant à 3% alors qu'elle avait encore récemment atteint des niveaux à trois ou quatre chiffres. La demande monétaire accrue, conjuguée à la remonétisation qui a suivi le cycle d'hyperinflation, a plus que compensé les pressions inflationnistes potentielles qui accompagnent habituellement l'expansion du crédit. Dans la majorité des pays de la zone franc CFA (Communauté financière africaine), les taux d'inflation ont été à peine inférieurs à l'objectif officiel de 3%, sous l'effet de l'appréciation continue du franc CFA, qui a une parité fixe avec l'euro. De même, l'inflation a baissé en Afrique du Sud, à la faveur d'une activité économique atone et de la baisse des cours mondiaux des produits alimentaires et du pétrole, mais est restée au-dessus du plafond fixé dans une fourchette située entre 3 et 6%. Elle a aussi régulièrement baissé au Nigéria avec le resserrement de la politique monétaire opéré au premier semestre de 2009.

25. Par contre, certains pays dont l'Angola, l'Érythrée, le Ghana, l'Ouganda, la RDC, la Sierra Leone et la Zambie ont connu une hausse importante des prix liée à des facteurs propres à chacun de ces pays, notamment un excédent de liquidités, une dépréciation monétaire ou des pénuries dues à des retards dans l'importation de biens de consommation. Sur une note plus positive, l'inflation de base, qui exclut les prix des biens alimentaires et de l'énergie, a ralenti dans nombre de pays dont l'Algérie et l'Ouganda. Cela témoigne en partie de la crédibilité croissante de l'action des banques centrales en matière de contrôle de l'inflation.

E. La politique monétaire a été assouplie en vue d'atténuer les effets négatifs de la crise sur l'activité économique

26. À la suite du repli de l'activité économique et des pressions inflationnistes, la majorité des banques centrales du continent ont adopté des positions accommodantes. Les deux banques centrales des 15 pays de la zone du franc CFA ont réduit leurs taux directeurs et les niveaux de réserves obligatoires dans le but de relancer le crédit intérieur et d'atténuer les conséquences du ralentissement économique mondial sur les performances économiques des pays de cette zone. De même, les banques centrales d'Égypte et d'Afrique du Sud ont plusieurs fois réduit les taux d'intérêt. Les pays d'Afrique australe, dont les monnaies sont partiellement ou totalement arrimées au rand sud-africain, ont réagi de la même façon en adoptant les mesures monétaires appropriées.

27. Après avoir resserré sa politique monétaire lors du premier semestre de 2009, le Nigéria a également commencé à adopter des mesures plus souples. Le renflouement de cinq banques qui cumulaient ensemble un tiers des actifs bancaires a également contribué à renverser la tendance. Des évolutions similaires ont été observées en Tanzanie où la Banque centrale est venue au secours de banques commerciales confrontées à des problèmes de bilan. D'autres pays, notamment l'Éthiopie et la RDC, ont dû faire face à un excès de liquidités provoqué, en grande partie, par le manque de coordination entre le Trésor et la Banque centrale.

F. Dégradation des équilibres budgétaires dans la plupart des pays africains en 2009

28. Dans la plupart des pays africains, les équilibres budgétaires se sont dégradés sous l'effet conjugué de l'accroissement ou du maintien des niveaux de dépense publique et de la baisse des recettes de l'État dans plusieurs pays dans un contexte marqué par la baisse du PIB, la diminution de l'aide extérieure et le durcissement des conditions d'emprunt dans le monde. La solidité de la dépense publique s'est traduite par la multiplication des programmes de relance budgétaire en Afrique par le recours à la dépense plutôt que par des mesures génératrices de recettes.

29. L'Afrique du Sud a adopté un ensemble de mesures destinées à stimuler les investissements dans les infrastructures et à élargir la couverture sociale, afin de soutenir la demande intérieure face au ralentissement de l'activité économique et d'améliorer les perspectives de croissance et de création d'emplois durables.

30. De même, l'Algérie, le Cap-Vert, l'Égypte et le Rwanda ont pris des mesures de relance budgétaire discrétionnaires à travers d'importants programmes d'investissements publics destinés à remédier aux insuffisances infrastructurelles à l'origine de la contraction de la croissance. Au titre de son exercice budgétaire 2009/2010, l'Éthiopie a également décidé de desserrer la dépense publique. Le Burkina Faso et la Tunisie ont pris, en 2009, des mesures de relance budgétaire supplémentaires dans le cadre d'un budget additionnel. Ailleurs, le niveau global des dépenses est resté ferme du fait de l'accroissement des dépenses en matière de sécurité et d'aide humanitaire en RDC et de l'augmentation des salaires dans la fonction publique au Ghana et au Swaziland.

31. Les dépenses publiques sont demeurées stables, tandis que les recettes de l'État fléchissaient suite à la baisse des recettes douanières due à la faiblesse des importations et à la diminution des recettes fiscales induite par une activité économique limitée, d'où des déficits budgétaires en hausse.

32. Face à la baisse des financements extérieurs, les déficits budgétaires élevés étaient de plus en plus financés par des ressources internes, soit par le recours aux retraits de dépôts publics dans les banques centrales (cas du Rwanda), soit par des emprunts auprès des banques centrales (cas de la Zambie). Les pays qui ont adopté des budgets équilibrés dans lesquels les dépenses étaient plafonnées par rapport aux ressources intérieures et extérieures ont disposé d'une faible marge de manœuvre budgétaire pour faire face au ralentissement de l'économie.

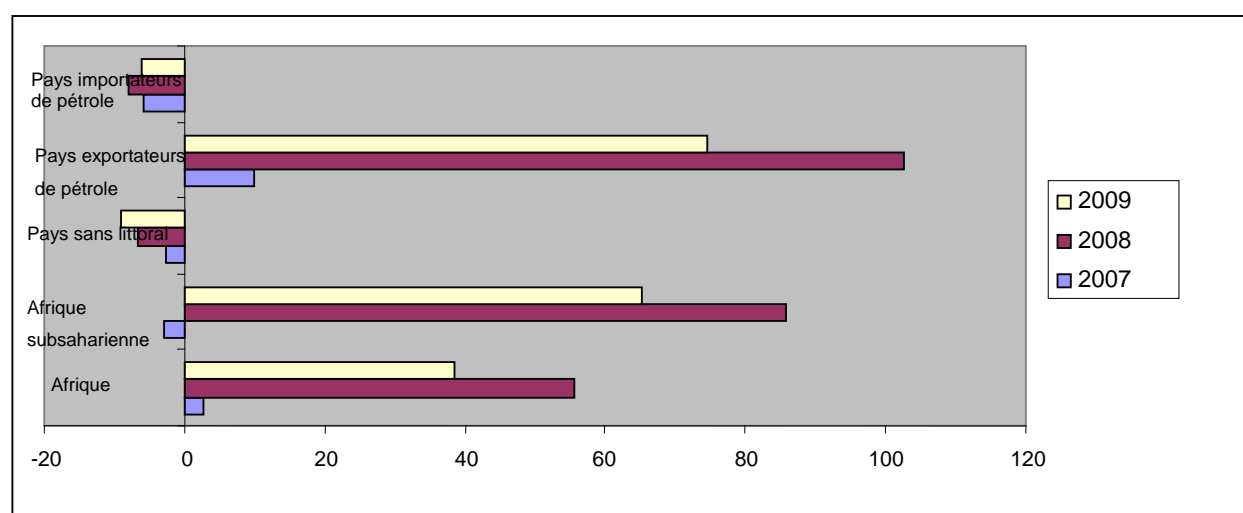
G. Appréciation des taux de change réels dans la plupart des pays

33. Les taux de change réels se sont appréciés dans la plupart des pays africains, que ceux-ci aient adopté des régimes de taux de change fixes, comme ceux de la zone Franc CFA, la Jamahiriya arabe libyenne et le Cap-Vert, ou qu'il s'agisse de pays ayant des taux d'inflation relativement élevés. Inversement, les pays où les taux de change réels se sont dépréciés, comme par exemple le Soudan, étaient essentiellement ceux où l'on a autorisé une dépréciation des taux de change nominaux pour limiter les effets de la crise économique mondiale sur les réserves en devises ou stimuler la compétitivité des exportations. Il s'agit surtout des pays à régimes de change flottants ou des pays ayant mis en place des systèmes de change flottants administrés.

H. Dégradation de la balance des comptes courants dans la plupart des pays

34. Le solde extérieur de l'Afrique qui était excédentaire en 2008 (+ 3% du PIB) a affiché un déficit en 2009 (-3,2 % du PIB), en partie parce que les recettes d'exportation ont baissé plus vite que les importations. Ce chiffre global occulte toutefois les écarts observés entre les diverses catégories de pays (figure 3). Les pays exportateurs de pétrole ont enregistré de plus faibles déficits (-0,7 %) que les pays importateurs de pétrole (-6,2 %). Les déficits du compte courant des pays africains sans littoral étaient plus élevés (-8,9 %) que ceux des autres pays, en raison des déficits plus importants des comptes des services dus aux coûts de transport élevés qu'ils supportent et de la difficulté qu'ils ont à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux des biens et services.

Figure 3. Balance des comptes courants en Afrique par catégorie, 2007-2009 (% du PIB)



Source: Calculs effectués par la CEA à partir des données de l'*Economic Intelligence Unit (EIU)*, novembre 2009.

Note: À l'exclusion de la RDC, de l'Égypte, de la Guinée, de la Guinée-Bissau et de la Somalie.

35. C'est surtout dans les pays exportateurs de pétrole qu'on a observé une évolution aussi brutale dans la balance des comptes courants. La baisse des prix du pétrole a entraîné une diminution importante des recettes d'exportation, qui n'a pas été compensée par une réduction des importations en raison de la chute des prix du pétrole et des denrées alimentaires et d'une faible demande de biens d'équipement et de biens intermédiaires. La situation des comptes courants a par conséquent empiré, affichant des excédents en baisse en Algérie, en Angola, au Gabon, en Guinée équatoriale, en Jamahiriya arabe libyenne et au Soudan, ou s'évaporant complètement dans la République du Congo et au Nigéria. De la même manière, le Botswana, pays importateur de pétrole et riche en minerais, a enregistré une forte contraction des exportations de diamant et d'autres minerais et une baisse des exportations des services. Aussi la balance des comptes courants de ce pays est-elle passée d'un excédent de 5,6 % du PIB en 2008 à un déficit de presque 10 % en 2009. En dépit de la baisse des importations due à la chute du prix du pétrole et des denrées alimentaires, le déficit des comptes courants s'est creusé dans un certain nombre de pays importateurs de pétrole ayant des déficits chroniques tels que l'Éthiopie, le Niger et le Zimbabwe. La baisse des recettes d'importation, des envois de fond et des recettes touristiques en sont à l'origine.

36. Par contre, les déficits des comptes courants de certains pays se sont résorbés sous l'effet de divers facteurs, notamment les niveaux élevés des envois de fonds et des recettes touristiques en Tunisie, la forte baisse des importations en Gambie, au Kenya, au Rwanda et en Afrique du Sud, et les recettes élevées d'exportation au Ghana, au Mali et en Tanzanie. Dans certains cas, la réduction des déficits des comptes courants traduisait en réalité un processus d'ajustement dans lequel l'accès limité au financement extérieur a contraint les pays à geler ou à différer les dépenses d'investissement dans les infrastructures et le renforcement des capacités productives.

37. Avec la baisse brutale des apports financiers et la dépréciation continue des taux de change nominaux, certains pays ont financé les déficits croissants de leurs comptes courants en puisant dans leurs énormes réserves en devises. Nombre de pays, notamment l'Égypte et la Zambie, ont toutefois maintenu des positions extérieures fortes, grâce en partie à la récente allocation de DTS par le Fonds monétaire international.

38. Dans la situation actuelle, certains pays pourvus de réserves en devises limitées ou en baisse doivent relever un ensemble de défis. Le durcissement des conditions de financement extérieur peut les contraindre à se passer de l'importation de certains biens d'équipement et biens intermédiaires ainsi que de médicaments, ce qui pèsera sur leurs potentialités de développement à long terme et compromettra les progrès en matière de développement social.

I. Évolution récente en matière de développement social en Afrique

39. Conscient du fait que les groupes vulnérables sont les plus désavantagés socialement et les plus touchés par la crise économique, le présent rapport passe en revue l'état de développement social de ces groupes, à savoir les personnes âgées, les orphelins et enfants vulnérables, les jeunes, les personnes vivant avec le VIH/sida, les réfugiés, les personnes déplacées, les migrants et les pauvres. Dans ces groupes, les femmes souffrent le plus des traumatismes dus à la crise économique, aux catastrophes naturelles et aux conflits. Le rapport examine en particulier les facteurs qui déterminent l'accès des groupes vulnérables à la nourriture, à l'éducation, à l'emploi et aux soins médicaux.

L'accroissement naturel de la population augmente la taille des groupes vulnérables

40. Le nombre de personnes appartenant aux groupes vulnérables augmente régulièrement avec l'accroissement naturel de la population (tableau 1). Celui des personnes vivant avec le VIH/sida ne cesse de croître à cause des facteurs socioéconomiques et culturels qui favorisent la transmission de cette maladie tels que la mise à l'index, l'inégalité entre les sexes, la pauvreté, la polygamie, le lévirat, les relations sexuelles non protégées, l'abus d'alcool ou de drogues, la mobilité, les maladies sexuellement transmissibles, la guerre et les violences infligées aux femmes (Inungu et Karl, 2006). L'augmentation du nombre de personnes handicapées tient à un certain nombre de raisons dont notamment les conflits sociaux et les guerres prolongées, l'importance de l'analphabétisme, la malnutrition, les maladies transmissibles, la piètre qualité des services médicaux, le faible niveau des services sociaux et d'assistance sociale, les accidents et la violence au foyer, les mauvaises conditions économiques et les catastrophes naturelles (CUA, 2005).

Tableau 1. Répartition des personnes vulnérables en Afrique

Catégorie	Nombre (en milliers)		Pourcentage par rapport à la population totale
	2005	2008	2008
Personnes âgées ^a	47 842	56 124	5,7
Jeunes ^a	189 157	201 562	20,4
Personnes handicapées ^b	90 590	98 700	10
Personnes vivant avec le VIH ^c	20 400	22 000	2,2
Orphelins des suites du VIH/sida ^c	6 500	11 600	1,2
Réfugiés ^d	2 748	2 106	0,2
Personnes déplacées ^e	11 800 ^f	11 600 ^g	1,2
Nombre total au plan continental ^h	905 900	987 000	100

Source: ^a Base de données du Centre africain de statistique – CEA, 2009.

^b Calculs effectués en supposant que 10 % des personnes sont handicapées

^c Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida, 2009.

^d Base des données statistiques du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 2009.

Base des données du Centre de suivi des déplacements internes

^f L'estimation porte sur 21 pays

^g L'estimation porte sur 19 pays

^h Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), 2009.

41. Établi à 3,4 millions de personnes en 2000 (HCR, 2009), le nombre des réfugiés en Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord) ne cesse de baisser depuis huit années. Cette amélioration de la situation est le fait des opérations de rapatriement réussies au Burundi, au Sud-Soudan et en Angola. Toutefois, selon le HCR (2009), la reprise des conflits armés et des violations des droits de l'homme au cours de 2008 a provoqué un afflux de réfugiés en Somalie, en RDC, au Tchad et au Soudan.

42. L'Afrique compte le plus grand nombre de personnes déplacées dans leur propre pays. Elles étaient 11,6 millions en 2008 réparties dans 19 pays (CSDI, 2009). Le Soudan, avec 4,9 millions de déplacés, la RDC, avec 1,3 million et la Somalie, avec 1,4 million, sont les trois pays qui en comptent le plus grand nombre. Les conflits armés, la violence généralisée, les catastrophes naturelles telles que les inondations et les violations du droit international humanitaire sont les principales causes du déplacement des personnes. Les changements climatiques devraient également multiplier les déplacements de personnes. Il ressort des plus récentes conclusions du Groupe intergouvernemental d'experts sur les changements climatiques que la fréquence et l'ampleur des catastrophes provoquées par les changements climatiques (inondations, ouragans, désertification ou même «ensevelissement» de bandes de terre) risquent fort d'augmenter du fait du réchauffement de la planète, ce qui se traduirait par des déplacements de populations toujours plus importants (ONU, 2009a).

43. L'autre groupe vulnérable aux chutes de revenus sont les personnes vivant dans une extrême pauvreté. On estime que la proportion de personnes vivant dans une extrême pauvreté en Afrique centrale, orientale, australe et de l'Ouest, calculée sur la base du nouveau seuil international de pauvreté de 1,25 dollar des États-Unis par jour, était de 51% en 2005 et de 3% en Afrique du Nord

(ONU, 2009b), soit plus de 400 millions de personnes. La plupart des membres des groupes vulnérables visés au tableau 1 appartiennent à ce groupe de personnes démunies.

44. Les groupes vulnérables sont constitués en majorité de femmes. Les femmes et les jeunes filles représentent 55 % de ces groupes; 50 % des réfugiés, 50 % des déplacés, 50 % de la jeunesse africaine, 60 % des personnes vivant avec le VIH/sida et la majorité des pauvres (diverses sources, notamment les statistiques de la CEA, 2009; le HCR, 2009 et ONUSIDA, 2009). Les femmes et les jeunes filles sont les plus durement touchées par les conséquences de la crise économique et alimentaire et s'enfoncent dans la misère. Il importe par conséquent que les pays africains mettent en œuvre des programmes et des politiques de développement destinés à améliorer la condition sociale des groupes vulnérables sans exclusive, en tenant compte des impératifs d'égalité entre les sexes.

L'accès des groupes vulnérables à l'alimentation contrarié par des facteurs endogènes et exogènes

45. Les groupes vulnérables se heurtent à de graves difficultés pour accéder à l'alimentation et garantir leur sécurité alimentaire. C'est la population qui paye le plus lourd tribut à l'absence de mécanismes de transfert de revenus clairement établis, de subventions des biens alimentaires et de contrôle des prix dans nombre de pays. En raison de leurs faibles revenus, les groupes vulnérables (personnes âgées, handicapés, réfugiés et pauvres) sont les plus touchés par l'augmentation des prix des aliments. Les personnes déplacées sont également très vulnérables à l'insécurité alimentaire car en situation de conflit, les organismes d'assistance humanitaire ne peuvent pas leur fournir d'aide alimentaire et d'autres services, faute de sécurité (Encadré 1).

Encadré 1: Exemples d'insécurité alimentaire chez les personnes déplacées

Selon les Nations Unies, au mois de mai 2007, 566 000 personnes sur les 4,1 millions de personnes touchées par le conflit au Darfour ne pouvaient pas bénéficier de l'assistance humanitaire. Par conséquent, la malnutrition chez les personnes déplacées a dépassé le seuil critique pour devenir aiguë. En 2007, le taux de malnutrition chez les enfants a atteint un seuil critique pour la première fois en trois ans. L'accès aux organismes d'aide humanitaire s'est compliqué en 2007 au point qu'un million de personnes déplacées ne pouvaient pas bénéficier de l'assistance dont elles avaient besoin.

En Somalie, l'accès à l'aide humanitaire est très limité à cause de l'insécurité. Aussi est-il difficile de fournir une aide alimentaire ou toute autre forme d'assistance destinée à sauver la vie des personnes déplacées. Les camps de ces déplacés ne disposent pas d'installations de base telles que des écoles, des dispensaires, des systèmes d'alimentation en eau et d'assainissement, d'où une malnutrition aiguë généralisée et de multiples cas de diarrhée. Une enquête menée en novembre 2007 chez les personnes déplacées à Afgoye et Merca en Somalie a montré des niveaux critiques de malnutrition dans une région où 15 % des enfants de moins de cinq ans sont confrontés à un risque de famine élevé.

En Côte d'Ivoire, les taux de malnutrition sont élevés, particulièrement dans les zones enclavées et les endroits où les barrages routiers et les points de contrôle entravent la libre circulation des personnes.

Source: Centre d'observation des personnes déplacées (2008), déplacements internes: *Global overview of Trends and Developments in 2007*, Genève. Centre d'observation des personnes déplacées (2009), déplacements internes: *Global Overview of Trends and Developments in 2008*, Genève.

46. En Afrique subsaharienne, ce sont les personnes âgées qui s'occupent de leurs propres enfants atteints du sida et éduquent leurs petits-enfants quand les parents de ceux-ci décèdent emportés par la maladie. L'insécurité alimentaire guette davantage les ménages dirigés par des personnes âgées ainsi que les orphelins placés en famille d'accueil (Muga G. et W. Onyango-Ouma, 2009; Makiwane et Kwizera, 2007; Adat et Bassett, 2008). Ces ménages peinent à produire des denrées alimentaires, en raison de l'insuffisance de la main-d'œuvre et de certains intrants. C'est pourquoi ils sont davantage exposés à la malnutrition.

47. Pour conclure, les sécheresses et la fréquence accrue des catastrophes naturelles provoquées par les changements climatiques aggravent l'insécurité alimentaire des millions d'Africains. Les effets néfastes des sécheresses et d'autres catastrophes naturelles sont plus prononcés chez les groupes vulnérables (personnes âgées et handicapées notamment) qui, outre leur handicap, n'ont ni le capital humain ni les aptitudes nécessaires pour faire face à de telles situations.

Accès à l'éducation en défaveur des groupes vulnérables

48. En Afrique orientale, australe, centrale et de l'Ouest, il y a encore 46 millions d'enfants d'âge scolaire qui ne sont pas scolarisés, malgré les progrès réels accomplis sur le chemin de l'éducation primaire pour tous (UNICEF, 2010). Par ailleurs, les progrès enregistrés n'ont pas été accompagnés d'avancées comparables en ce qui concerne les taux d'achèvement des études. Les enfants susceptibles d'abandonner l'école ou de ne pas terminer le cycle d'enseignement primaire sont les enfants des rues, les enfants handicapés, les enfants qui travaillent, les enfants vivant dans des situations de conflits tels que ceux qui ont été déplacés, les enfants issus de ménages pauvres, les enfants vivant dans des zones rurales, dans des zones reculées et marginalisées et les enfants orphelins par suite du VIH/sida ou infectés par ce virus (UNESCO, 2005). Le taux de scolarisation est moins élevé chez les filles que chez les garçons. Les filles non scolarisées ont peu de chance de rejoindre un jour les bancs de l'école (UNESCO, 2010). La crise, les situations de conflit et la non-satisfaction des besoins des enfants handicapés constituent les principaux facteurs d'exclusion (UNESCO, 2010). Plus de la moitié des enfants n'ayant pas accès à l'enseignement primaire vivent dans des pays touchés par les conflits. Les enfants handicapés en constituent le tiers. Ces derniers sont de loin le seul groupe susceptible de ne pas aller à l'école. Un autre facteur d'exclusion important: l'inexistence de la gratuité de l'enseignement primaire dans la plupart des pays africains (droits de scolarité, uniformes et manuels scolaires) dont les ménages aux moyens limités font les frais. En outre, une des particularités de l'enseignement primaire en Afrique, c'est de compter dans les écoles primaires des enfants en âge de suivre un enseignement secondaire. Cette caractéristique est particulièrement alarmante pour les enfants marginalisés, car ils doivent subir les pressions de l'entourage et des ménages pour abandonner les études et rejoindre le marché du travail.

49. En Afrique, le nombre d'enfants et de jeunes qui ne suivent pas l'enseignement secondaire est effarant. Pourtant, les études primaires et secondaires sont le passage obligé pour l'acquisition d'un capital humain. Avec un niveau d'éducation aussi peu élevé, le cycle de la pauvreté se perpétue de génération en génération et limite les possibilités d'emplois bien rémunérés.

50. C'est par l'acquisition de connaissances et d'aptitudes grâce à des études poussées, y compris dans les domaines technique et professionnel, que les jeunes Africains pourront soutenir la concurrence et se donner des chances de décrocher un emploi décent. La participation globale à l'enseignement supérieur reste cependant très faible en Afrique. Seuls 6 % des jeunes en âge d'aller

à l'université ont été inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur en 2007, comparés à la moyenne générale mondiale de 26 % (UNESCO, 2009). En raison notamment de l'impossibilité de s'acquitter des droits de scolarité, très peu de jeunes issus des groupes vulnérables sont en mesure d'accéder à l'enseignement supérieur.

51. Il faut donc accorder la priorité aux politiques gouvernementales visant à élargir l'accès des personnes les plus démunies et des autres groupes vulnérables à tous les niveaux d'enseignement. Les stratégies ciblant les jeunes exclus de système scolaire devraient être adaptées aux spécificités de chaque groupe marginalisé, limiter les entraves à la scolarisation des enfants et être à la fois participatives et multisectorielles. Au nombre des politiques qui ont fait leurs preuves dans certains pays africains, on citera: la suppression des droits de scolarité, la construction d'écoles dans des zones isolées, les programmes de cantines scolaires, l'appui aux jeunes filles pour les encourager à terminer leurs études et l'action en faveur des groupes désavantagés, l'éducation pour tous et la promotion du recrutement d'enseignants (UNESCO, 2010). Toutes ces actions concourent à la reconnaissance du droit à l'éducation pour tous.

Accès limité des groupes vulnérables à l'emploi

52. Les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH/sida, les migrants et les autres groupes vulnérables doivent relever des défis d'un type particulier pour trouver un emploi décent. La plupart du temps, ces personnes décrochent ce que l'OIT appelle des emplois précaires (c'est-à-dire, un travail non rémunéré, effectué pour le compte de la famille, le travail indépendant, le travail saisonnier, le petit commerce informel et mal rémunéré), qui sont instables, faiblement rémunérés et peu productifs. C'est essentiellement en raison de leur manque d'expérience et de formation que les jeunes pâtissent d'un taux de chômage élevé. La discrimination, le manque de formation et les difficultés d'accès aux édifices ne permettent pas aux personnes handicapées de trouver un bon emploi. Ces dernières ont beaucoup d'obstacles à franchir pour trouver et conserver un emploi, même bien avant leur handicap, à cause, notamment, de la discrimination dont elles font l'objet.

53. Parmi les autres dimensions importantes de l'apport économique des groupes vulnérables, on citera: l'accès aux ressources productives telles que le crédit, les nouvelles technologies, l'information, la propriété foncière et d'autres ressources leur permettant d'entreprendre des petits projets générateurs de revenus. Toutefois, les personnes appartenant aux groupes vulnérables n'ont pas accès à ces ressources et cela influe sur leur capacité de vaincre la pauvreté.

54. À vrai dire, les groupes vulnérables n'avaient bien avant le début de la crise économique qu'un accès limité à l'emploi et aux ressources productives. Étant donné que la plupart des personnes appartenant à ces groupes évoluent dans le secteur de «l'emploi précaire», qui est peu protégé socialement, la crise les frappe de plein fouet. Les travailleurs âgés évincés du marché du travail sont également susceptibles d'être affectés parce qu'ils ont peu de chances de retrouver un emploi (ONU, 2010). Il est possible que les gouvernements réduisent les dépenses publiques affectées aux programmes d'amélioration des perspectives d'emplois pour les groupes vulnérables tels que les jeunes et les personnes handicapées. Les travailleurs migrants sont aussi frappés de plein fouet par les crises économiques car les secteurs qui les emploient connaissent des compressions d'effectifs importantes (bâtiment, industries de transformation et services hospitaliers). Il est

important que les gouvernements prennent ou renforcent des mesures concrètes pour promouvoir l'emploi des personnes appartenant aux groupes vulnérables.

L'accès des groupes vulnérables aux soins de santé laisse à désirer

55. Des facteurs sociaux, économiques et culturels rendent difficile l'accès des groupes vulnérables aux soins de santé. Dans bien des pays, l'infrastructure physique sanitaire fait défaut dans les zones rurales et isolées. Dans les situations de conflit, la destruction de l'infrastructure physique, notamment les routes, les installations sanitaires et les établissements scolaires, le renforcement du sentiment d'insécurité, la baisse des effectifs et de l'offre des services sociaux entravent l'accès des groupes vulnérables (personnes déplacées, réfugiés, etc.) aux services de santé. Les personnes âgées ont besoin d'une assistance sanitaire accrue lorsqu'elles sont atteintes de maladies non transmissibles (généralement des maladies chroniques, dégénératives et mentales incapacitantes). Cette situation exige des services et du personnel spécialisés, qui ne sont pas facilement accessibles au nombre croissant des personnes âgées.

56. Une étude de la CEA sur les inégalités d'accès aux soins de santé, effectuée dans un groupe de pays africains (Cameroun, Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Maroc, Sénégal, Tchad et Zambie) à partir de données d'enquêtes démographiques et sanitaires, a montré que ces inégalités étaient importantes et qu'elles étaient dues aux disparités de revenu, à l'éloignement des centres de santé et au lieu de résidence (en zone rurale ou urbaine); CEA, 2008. C'est en matière d'accès aux soins obstétricaux, services clefs pour réduire la mortalité maternelle (OMD5), que ces inégalités sont particulièrement aiguës. En Égypte, par exemple, l'écart absolu entre les 20% de la population les plus riches et les 20% les plus pauvres était en 2005 d'environ 43%. Au Ghana, il était en 2003 de 70,5% entre les deux groupes (CEA, 2008). Les inégalités concernant l'accès aux soins de santé se retrouvent en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

57. Dans l'ensemble, tant les personnes âgées que les handicapés ont besoin de services sanitaires qui s'adaptent à leurs besoins et tiennent compte des affections liées au vieillissement ou à un handicap. Ainsi, les personnes en chaise roulante ont besoin de locaux accessibles, qui font défaut dans la plupart des pays africains. La rééducation représente aussi un service sanitaire important pour ces deux groupes socialement vulnérables. Il faut donc des politiques qui assurent à tous les groupes vulnérables un accès spécial aux services de santé, notamment des services médicaux gratuits ou subventionnés.

J. L'économie se redresse en 2010, mais les risques de rechute demeurent.

58. On estime que la croissance du PIB en Afrique devrait se redresser pour atteindre 4,3% en 2010. Les facteurs de risques étant considérables, elle pourrait cependant varier dans une fourchette comprise entre 3,6% et 5%¹. Même dans les prévisions les plus optimistes, le rythme de la reprise

¹ L'intervalle de prévision du PIB est une série de valeurs à l'intérieur de laquelle la chute du PIB peut être prévue avec une certaine probabilité d'exactitude. Un intervalle de confiance de 95% est calculé en utilisant la formule:

$g_p \pm 1.96 \cdot \hat{\sigma}$, où g_p représente le taux de croissance prévu et $\hat{\sigma}$ l'écart type rectifié. L'écart type rectifié est calculé sur la base des erreurs de prévision établies par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU. La méthode *bootstrap* a été utilisée pour rectifier les écarts potentiels des échantillonnages de faible effectif.

reste bien en deçà de ce qu'il faut pour améliorer significativement les conditions sociales en Afrique.

59. La relance escomptée de la croissance économique dépendra à la fois de facteurs internes et externes. La reprise attendue de l'économie mondiale devrait se traduire par une hausse de la demande et des prix des biens (minéraux et hydrocarbures en particulier) et des services d'exportation africains. Les flux de capitaux privés, notamment les IED et les investissements de portefeuille, redémarreront aussi. Sur le plan intérieur, les diverses mesures d'incitation fiscale et monétaire adoptées par de nombreux gouvernements africains devraient soutenir la demande intérieure, laquelle profitera également de taux d'intérêt relativement bas.

60. L'Afrique de l'Est devrait rester la sous-région affichant la croissance la plus forte (5,3%), suivie de l'Afrique de l'Ouest (4,7%), de l'Afrique du Nord (4,1%), de l'Afrique australe (4,1%) et de l'Afrique centrale (3,8%). Mais c'est l'Afrique australe qui enregistrera la relance la plus vigoureuse. L'Afrique du Sud sera le moteur de la croissance de la région grâce à une production minière en hausse et à un regain de dynamisme dans le secteur des services, en particulier le tourisme, favorisé par la tenue de la Coupe du monde de football dans le pays.

61. Le taux d'inflation moyen en Afrique devrait baisser davantage en 2010, essentiellement sous l'effet d'une décélération sensible de la hausse des prix dans les pays ayant connu des taux d'inflation à deux chiffres en 2009. Malgré la hausse attendue des prix des produits alimentaires et du pétrole, l'inflation sera modérée en RDC, en Éthiopie, au Kenya, au Ghana, au Rwanda, à Sao Tomé-et-principe, en Tanzanie et en Ouganda, grâce au resserrement graduel de la politique monétaire ou à la limitation de la dépréciation des taux de change dans ces pays. À l'inverse, l'inflation tirée par la demande entraînera une flambée des prix des produits hors commerce, accentuant ainsi les pressions inflationnistes en Angola, dans la république du Congo et au Gabon, tandis que la dépréciation continue de la monnaie et la monétisation des déficits budgétaires aggraveront ou maintiendront une inflation déjà forte en Érythrée, en Guinée et en Mauritanie.

62. Ces perspectives de relance restent cependant incertaines et susceptibles de se dégrader, compte tenu de la faiblesse structurelle des économies africaines et, en particulier, de leur dépendance excessive vis-à-vis des exportations de matières premières et de produits à faible valeur ajoutée. Une relance plus lente que prévu de l'économie mondiale, un retour à la récession ou l'éclatement d'une nouvelle crise financière internationale entraîneraient une baisse de la demande et des prix des exportations africaines ainsi que des recettes du tourisme, affaibliraient les marchés financiers intérieurs, comprimeraient le crédit et l'investissement internes et réduiraient les flux d'investissements privés et publics à destination du continent. En outre, une sévère détérioration des conditions climatiques limiterait la production agricole et ralentirait la croissance économique dans de nombreux pays. Enfin, une dégradation subite de la situation politique ou de la sécurité pourrait compromettre les perspectives de croissance de certains pays, notamment ceux qui doivent tenir des élections en 2010.

K. Conclusions et recommandations

63. La récente récession mondiale n'a pas épargné l'Afrique. Le recul notable de la croissance du PIB sur le continent a été lourd de conséquences sur l'emploi et encore plus sur les conditions sociales de la population. Toutefois, l'Afrique semble avoir relativement mieux résisté que lors des crises précédentes, grâce essentiellement à des positions de départ plus solides. Les pays qui s'en

sont sortis sont en majorité ceux qui ont pu soutenir une croissance plus élargie, c'est-à-dire qui ont relativement réussi à diversifier leurs bases de production et d'exportation. Pour obtenir une croissance forte et durable, créer assez d'emplois décents pour une main-d'œuvre en augmentation et réaliser un développement social plus large, il faut, dans une grande mesure, réussir la diversification de l'économie (CEA et CUA, 2007). Les politiques macroéconomiques et structurelles et les réformes institutionnelles élaborées et mises en œuvre sur le continent devraient, par conséquent, servir cet objectif de diversification du développement.

64. La tendance à la baisse de l'inflation atteste de la crédibilité croissante des politiques monétaires de beaucoup de pays africains. Pour autant, ce succès ne s'est clairement traduit ni par une augmentation des investissements et des taux de croissance économique ni par une plus grande transformation de l'économie et une création massive d'emplois. Ces lacunes peuvent être corrigées par des politiques monétaires qui accordent l'attention voulue au développement dans le secteur réel, y compris l'activité économique et l'emploi, et pas seulement à la stabilité des prix.

65. Bien que les politiques budgétaires se soient révélées largement anticycliques, leur efficacité doit être améliorée. L'adoption de mécanismes de protection sociale, en particulier de «filets de protection» bien ciblés, sera un des moyens possibles d'y parvenir. Ces mesures budgétaires ont toutefois des incidences financières. La viabilité des politiques budgétaires à long terme exige donc que les efforts de dépenses s'accompagnent d'une forte mobilisation de ressources internes et que la communauté internationale s'efforce davantage d'honorer ses engagements d'aide, notamment en faveur des pays dont les marges de manœuvre budgétaire sont limitées et les réserves de change en diminution.

66. Pour réussir la diversification de la base de production et d'exportation et s'affranchir de la dépendance à l'égard des produits primaires, il faut instaurer des taux de change réels compétitifs. Quel que soit leur régime de change, les pays sont confrontés à ce défi: maintenir un niveau de change qui assure la compétitivité de leurs biens et services marchands. Un moyen efficace d'améliorer la productivité et la compétitivité dans tous les secteurs de l'économie sera d'investir plus dans l'infrastructure, le capital humain et dans d'autres activités propres à améliorer la productivité.

67. De bonnes politiques macroéconomiques ne suffiront pas, si elles ne s'accompagnent pas d'efforts structurels et institutionnels, notamment le renforcement des capacités d'exécution du budget et d'information sur les questions budgétaires et la mise en place de réformes susceptibles d'améliorer le climat des affaires. Par ailleurs, il a été unanimement admis à l'occasion de la récente crise financière mondiale qu'il fallait intensifier le contrôle des liquidités et des risques de crédit. Cela est d'autant plus important que le secteur privé connaît une expansion rapide dans certains pays.

68. Plus généralement, pour atteindre les OMD et les autres objectifs de développement social, les pays africains doivent placer le développement social, notamment celui des groupes vulnérables, au centre de leur programme de développement. La crise économique mondiale a montré la nécessité de mettre en place des mesures renforcées pour tenir compte des préoccupations des groupes vulnérables dans l'action de développement. Il est essentiel d'atténuer l'impact des crises sur ces groupes pour leur permettre de mieux jouir du droit fondamental de tous à l'alimentation, à la santé, à l'éducation et à l'emploi. La promotion du développement social et l'accélération des progrès dans la réalisation des OMD en dépendent.

Références

Adato, M. et L. Bassett, 2008. *What is the Potential of Cash Transfers to Strengthen Families Affected by HIV and AIDS? A Review of the Evidence on Impacts and Key Policy Debates*, Note d'orientation n°10. IFPRI/RENEWAL et The Joint Learning Initiative on Children and HIV/AIDS (JLICA), Washington D.C., 2008.

Commission de l'Union africaine, 2005. *Décennie africaine des personnes handicapées (1999-2009) - Note conceptuelle*, Addis-Abeba, 2005.

Commission économique pour l'Afrique (CEA), 2008, *Intégrer l'équité en matière de santé dans les programmes de développement en Afrique*, CEA, Addis-Abeba, 2008.

Commission économique pour l'Afrique (CEA) et Commission de l'Union africaine (CUA), 2007. *Rapport économique sur l'Afrique*, CEA, Addis-Abeba, 2007.

Commission économique pour l'Afrique (CEA) et Commission de l'Union africaine (CUA), 2009. *Rapport économique sur l'Afrique*, CEA, Addis-Abeba, 2009.

Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, 2009. *Base de données sur l'Afrique*. Nations Unies, New York, novembre 2009.

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), 2009. *État de la population mondiale 2009 - Face à un monde qui change: les femmes, la population et le climat*, New York, 2009.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2010. *La situation des enfants dans le monde 2010*, New York, 2010.

Fonds monétaire international (FMI), 2009. *Perspectives économiques régionales - Afrique subsaharienne*, Fonds monétaire international, Washington D.C., octobre 2009.

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 2009. *Tendances mondiales en 2008: Réfugiés, demandeurs d'asile, rapatriés, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et apatrides*, Genève, 2009.

Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), 2009, *Internal Displacement: Global Overview of Trends and Developments in 2008*, Genève, 2009.

Inungu, J. et Sarah Karl, 2006. *Understanding the Scourge of HIV/AIDS in Sub-Saharan Africa*, Medscape General Medicine. 8(4) : 30.

Makiwane M. et S. A. Kwizera, 2007. *An Investigation of Quality of Life of the Elderly in South Africa, with Specific Reference to Mpumalanga Province*, Applied Research in Quality of Life, 8(3) :297-313.

Muga, G. et W. Onyango-Ouma, 2009. *Changing Household Composition and Food Security among the Elderly Caretakers in Rural Western Kenya*, Journal of Cross-Cultural Gerontology, 24 (3) : 259-272.

Nations Unies, 2009a. *Protection des personnes déplacées et assistance à leur apporter*, Rapport du Secrétaire général. Nations Unies (A/64/214).

Nations Unies, 2009b. *Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement 2009*, Nations Unies, New York.

Nations Unies, 2010. *Mesures prises par les pouvoirs publics pour remédier aux problèmes d'emploi et aux conséquences sociales de la crise financière et économique, y compris ses aspects liés à la problématique homme-femme*. Note du Secrétariat. Nations Unies (E/CN.5/2010/8).

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), 2005, *Children Out of School: Measuring Exclusion from Primary Education*, Paris, 2005.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) 2009, *Tendances dans l'enseignement supérieur : Afrique subsaharienne*, Bulletin d'information de l'ISU n°1, Paris, 2009.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) 2010, *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2010 - Atteindre les marginalisés*, Paris, 2010.

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) (2009). *Le point sur l'épidémie de sida 2009*, ONUSIDA, Genève, décembre 2009.